

Conseil Communal de Veytaux
Procès-verbal N°02/2018 de la séance du
Lundi 30 avril 2018 – à 20h00
En la Salle du Conseil Communal de Veytaux

Présidente : Mme A. Sandmeyer
Présents : 29 membres
Excusés : 4 membres
Mmes/MM. : J. Delmatti, J.-M. Pierlot, C. Teklits, V. Wicht
Absents : 1 membre
Mmes/MM. : D. Ouro-Madeli

L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 AVRIL 2018 EST LE SUIVANT :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2018
3. Assermentation d'un nouveau Conseiller communal
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
 - a) CORAT Riviera – Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire – Rapport d'activités 2017 (communication N°1/2018)
6. Dépôt de préavis :
 - a) Relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2017 (préavis N°04/2018)
 - b) Relatif au rapport de gestion 2017 (préavis N°05/2018)
 - c) Relatif à la gestion et comptes 2017 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis N°06/2018)
 - d) Relatif aux comptes 2017 du Fonds culturel Riviera (préavis N°07/2018)
 - e) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 65'000.00 TTC au maximum pour couvrir les frais d'achat des anciens ouvrages militaires, ainsi que les frais liés à la création d'un DDP et sous DDP (préavis N°08/2018)

7. Rapport des commissions :
 - a) Relatif à la révision des statuts de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera (préavis N°01/2018)
 - b) Relatif à la rémunération des membres du Conseil communal, des commissions et du Bureau (préavis N°02/2018)
 - c) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 57'400.00 pour couvrir les frais liés à la stabilisation de la falaise surplombant l'édicule public (WC) de la Taverne du Château (préavis N°03/2018)
8. Questions et propositions individuelles

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, ouvre la séance à 20h00, en saluant Mmes et MM. les Conseillers communaux, Mme la Syndique et les membres de la Municipalité, Mme Ménetrey, secrétaire municipale, M. Blum, huissier, M. Progina, agent de proximité et le public.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, prie la secrétaire de procéder à l'appel.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, remercie. Le quorum étant atteint, elle déclare la séance ouverte.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, demande s'il y a une adjonction ou une modification à apporter à l'ordre du jour. Elle explique qu'il y a une modification du point 6e s'agissant du dépôt du préavis n°08/2018. En effet, ce dernier ne sera pas déposé ce soir finalement, parce qu'il n'est pas tout à fait prêt. Mme la Syndique, Ch. Chevalley, expliquera ledit préavis dans les communications de la Municipalité. La commission relative à ce préavis sera tout de même nommée ce soir afin que le préavis puisse être déposé par voie de l'urgence.

Avec une abstention, l'ordre du jour est adopté.

Conformément à l'art. 25 du Règlement communal, un exemplaire de la convocation a été transmis à M. le Préfet qui n'a émis aucune objection.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 OCTOBRE 2017

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter.

Il n'y a pas de remarque.

Avec une abstention, le procès-verbal de la séance du 5 mars 2018 est accepté.

3. ASSERMENTATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, prie Michael Pfaff de bien vouloir se présenter devant l'assemblée.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, procède à la lecture du serment.

M. Pfaff lève la main droite et dit « je le promets ».

L'assemblée applaudit.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, souhaite la bienvenue à Abby, née le 5 avril 2018, fille de Julien Raemy, notre président de la commission de gestion.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, revient sur l'initiative populaire concernant le projet de fusion des Communes de Veytaux et Montreux. Elle indique avoir reçu un courrier de M. et Mme Foretay et tient cette lettre à disposition des conseillers intéressés.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, indique que lors de la prochaine séance qui aura lieu le 11 juin 2018, il conviendra de renouveler les membres du Bureau et qu'elle est donc à la recherche d'un 2^{ème} vice-président et de deux scrutateurs.

5. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, indique qu'elle a deux communications.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, indique que la Municipalité a reçu le comité d'initiative s'agissant du projet de fusion entre les Communes de Veytaux et Montreux ce soir. Le délai pour le dépôt des signatures est fixé au 6 mai prochain au greffe. La remise officielle des signatures a toutefois déjà eu lieu. Il convient donc maintenant de vérifier ces signatures. La Municipalité dispose de quinze jours pour valider les signatures (après le délai de dépôt officiel), puis elle doit procéder à une votation populaire dans les six mois qui suivent. Il est possible que l'initiative doive passer devant le Conseil communal, mais elle n'est pas certaine de la procédure. Elle va se renseigner à ce sujet et informera les Conseillers.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, revient sur le préavis du point 6e, relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 65'000.00 TTC au maximum pour couvrir les frais d'achat des anciens ouvrages militaires, ainsi que les frais liés à la création d'un DDP et sous DDP (préavis N°08/2018). Elle précise que la Commune a de nombreux ouvrages militaires sur son territoire. Ces ouvrages sont devenus obsolètes pour l'armée. La Confédération a demandé à la Commune si elle voulait acheter ces ouvrages. A la base, la Commune n'était pas vraiment intéressée. Mais il y a un nouveau projet de musée dans le fort de Chillon et donc un nouvel intérêt pour cet ouvrage. La Municipalité a décidé de rentrer en discussion en vue de l'achat de ces forts. Le préavis est en cours de finalisation, puisqu'ils auraient dû le soumettre ce soir. La Municipalité proposera l'achat des ouvrages militaires ainsi que les frais liés. Ces achats seront immédiatement remboursés par l'Association. Si le préavis n'est pas encore tout à fait prêt ce soir, c'est parce qu'il manquait quelques précisions techniques. La notaire a dû faire des recherches jusqu'ici inconnues. Le texte parviendra aux

Conseillers dans les jours qui viennent. La commission pourra directement travailler et rapporter au mois de juin

- A) CORAT Riviera – commission consultative pour l’aménagement du territoire – rapport d’activités 2017 (communication n°01/2018)

6. DEPOT DE PREAVIS

a) RELATIF AUX COMPTES COMMUNAUX POUR L’EXERCICE 2017 (PREAVIS N°04/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, indique que c’est la commission de gestion et des finances qui rapportera. Cette commission est composée de Mme Tulay Kuncenkli, Mrs Julien Raemy, Joël Delmati, Jean-Luc Puenzieux, Jean-François Pilet, Cyril Teklits, Stéphane Teklits.

b) RELATIF AU RAPPORT DE GESTION 2017 (PREAVIS N°05/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, indique que c’est la commission de gestion et des finances qui rapportera.

c) RELATIF A LA GESTION ET COMPTES 2017 DE LA COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE D’EQUIPEMENTS DU HAUT-LEMAN (CIEHL) (PREAVIS N°06/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, indique que c’est la commission permanente qui rapportera. Cette commission est composée de Mesdames Susanne Welle Siegler, Karen Armstrong et M. Pascal Mason.

d) RELATIF AUX COMPTES 2017 DU FONDS CULTUREL RIVIERA (PREAVIS N°07/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, indique que c’est la commission permanente qui rapportera. Cette commission est composée de Mmes Valérie Wicht et Francine Jordan.

e) RELATIF A L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF DE CHF 65'000.00 TTC AU MAXIMUM POUR COUVRIR LES FRAIS D'ACHAT DES ANCIENS OUVRAGES MILITAIRES, AINSI QUE LES FRAIS LIES A LA CREATION D'UN DDP ET D'UN SOUS DDP (PREAVIS N°08/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, propose qu'une commission de 5 membres soit nommée.

La commission est composée d'A. Wiedmer, J. Grandchamp, S. Teklits, A. Koschevnikov et Di Perri Santo. En fin de séance Mme Wiedmer s'est désistée et a été remplacée par Mme Viviane Schweitzer Ronnerström.

Mme la Syndique, Ch.Chevalley, précise que la commission siégera dans le fort, afin de prendre connaissance du lieu.

7. RAPPORTS DES COMMISSIONS

a) RELATIF A LA REVISION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION REGIONALE D'ACTION SOCIALE (ARAS) RIVIERA (PREAVIS N°01/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, prie le rapporteur, P. Ruch, de lire les conclusions de son rapport.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, procède au vote du préavis. Avec une abstention, le préavis est accepté.

b) RELATIF A LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL, DS COMMISSIONS ET DU BUREAU (PREAVIS N°02/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, prie la rapporteur, M. Pezzuti, de lire les conclusions de son rapport.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, ouvre la discussion.

J.-F. Pilet remarque qu'on est au-dessus de ce qui a été amendé dans le budget. Il constate que le travail de la commission a été très bien fait et il abonde dans le sens des conclusions et de l'amendement proposé.

O. Gasser indique qu'il ne va pas s'opposer au rapport et à l'amendement proposé. Il a toutefois vraiment l'impression qu'on a touché le fond. On en est en effet à économiser CHF 6'000.00 sur notre budget, alors qu'on a des pertes bien supérieures. Il se demande quelle sera la prochaine étape.

Il n'y a plus de remarque.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, procède au vote de l'amendement. Avec trois abstentions, l'amendement est accepté.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, procède au vote du préavis tel qu'amendé. Avec quatre abstentions, le préavis tel qu'amendé est accepté.

c) RELATIF A L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF DE CHF 57'400.00 POUR COUVRIR LES FRAIS LIES A LA STABILISATION DE LA FALAISE SURPLOMBANT L'EDICULE PUBLIC (WC) DE LA TAVERNE DU CHÂTEAU (PREAVIS N°03/2018)

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, prie le rapporteur, J. Grandchamp, de lire les conclusions de son rapport.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, ouvre la discussion.

I. Rinaldi indique qu'il a tenu compte des remarques. Or, l'édicule n'appartient pas à la Commune mais à l'Etat de Vaud. Il va toutefois leur transmettre les informations.

A. Rey Lescure précise, s'agissant du déplacement du passage pour piétons, que les gens qui vont sortir du Château traverseront n'importe comment. Il va regarder comment cela se passera durant les travaux et il avisera par la suite.

J.-F. Pilet indique qu'il faut une amélioration de la sécurité au vu de la fréquentation du lieu. Or, la Commune perçoit une taxe sur le divertissement, ce n'est donc pas une compensation sur le Château.

Il n'y a plus de remarque.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, procède au vote du préavis. Avec une abstention, le préavis est accepté.

8. QUESTIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, ouvre la discussion.

J.-M. Emery demande aux membres de la commission concernant les ouvrages militaires de passer vers lui à la fin de la séance afin de fixer une date pour la séance de la commission.

O. Gasser indique que l'initiative « Proposition de Fusion des Communes de Veytaux et Montreux » a été déposée ce soir. Il donne lecture de la lettre d'accompagnement :

« Madame la Syndique, Messieurs les conseillers,

Le comité d'initiative « Proposition de Fusion des Communes de Veytaux et Montreux » est heureux de vous remettre les listes de signatures rentrées à ce jour représentant 301 signatures de citoyens et citoyennes veytausiens qui demandent que l'étude de la fusion des communes de Veytaux et Montreux passe par une décision populaire.

Tenant compte du délai ultime, le nombre de 300 signatures pourrait être nettement dépassé. Nous ne manquerons pas de vous transmettre d'ici au 6 mai, les dernières listes qui nous parviendront.

La récolte des signatures s'est déroulée dans un esprit citoyen, absent de toute hostilité politique, soucieux du respect démocratique. Force est de constater que la question intéresse les habitants de notre commune.

Cette démarche ayant largement abouti, nous ne doutons pas de la diligence avec laquelle vous allez y donner la suite qu'il convient.

Le comité reste avec plaisir à votre disposition et vous adresse, Madame la Syndique, Messieurs les conseillers, ses plus cordiales salutations.

Pour le comité d'initiative

JF Petignat »

J. Grandchamp demande si la place à bois est devenue une succursale d'Autocorner au vu du nombre de véhicules sans plaques (5 ou 6 voitures au moins).

A. Rey Lescure répond qu'il y a effectivement un problème avec cette place, mais que cela ne concerne que deux véhicules sans plaques. Il a contacté la personne qui devait en enlever une des deux et qui ne l'a pas fait. L'idée est de faire de cette place un parking privatisé, avec possibilité de louer une place. L'OFROU n'a cependant pas encore répondu à cette idée pour l'instant.

Mme la Présidente, A. Sandmeyer, remercie et clôt la séance, il est 20h35.

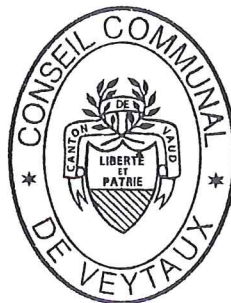
Une présentation du projet Musée du Fort de Chillon a lieu, après la séance, présenté par Mme Grace Jost et M. Clement.

Prochaines séances du Conseil

11 juin, 10 septembre, 29 octobre et 3 décembre 2018

La Présidente

A Sandmeyer
A. Sandmeyer



La Secrétaire

A. Puenzieux
A. Puenzieux

Fait à Veytaux, le 30 avril 2018